

Conditions Générales de Vente (CGV) Batimetal constructions métalliques SA

1. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après "CGV") s'appliquent à toutes les offres, commandes, ventes, livraisons et montages réalisés par Batimetal constructions métalliques SA, sauf accord écrit contraire. Elles prévalent sur tout autre document du client, notamment ses conditions générales d'achat.

2. Offres et commandes

Nos offres sont valables pendant 30 jours, sauf indication contraire. Toute commande nécessite une confirmation écrite de notre part. Les plans, devis, délais et prix sont fournis à titre indicatif et peuvent être ajustés selon l'évolution du projet ainsi que le coût des matières premières.

En cas de divergence entre la commande et l'accusé de réception de ladite commande, l'accusé de réception émis par Batimetal constructions métalliques SA détermine le contenu du contrat, à moins que l'acheteur ne l'ait refusé par écrit dans les quinze jours de l'émission de l'accusé de réception de commande.

3. Prix

Les prix des produits s'entendent hors TVA, en francs suisses (CHF).

4. Délais de livraison et de montage

Les délais communiqués sont indicatifs. Aucune indemnité ne pourra être exigée en cas de retard, sauf convention écrite spécifique.

5. Livraison – Transfert des risques

La livraison s'effectue au lieu convenu avec le client. Le transfert des risques s'opère à la remise de la marchandise, même en cas de transport ou montage assuré par nos soins.

6. Montage sur site

Le client garantit l'accessibilité, la sécurité et la préparation du site. Tout retard ou contrainte non imputable à notre entreprise fera l'objet d'une facturation complémentaire.

7. Conditions de paiement

Les factures sont payables à 30 jours net dès la date d'émission. En cas de retard, des intérêts de 5%/an sont dus automatiquement. Nous nous réservons le droit de suspendre nos prestations en cas de non-paiement.

8. Réserve de propriété

Les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'au paiement intégral, y compris les frais et intérêts éventuels.

9. Garantie (normes SIA)

Conformément aux normes SIA applicables (notamment SIA 118), nous garantissons nos prestations contre tout défaut pendant une période de **deux (2) ans** à compter de la réception de l'ouvrage ou des travaux.

La garantie couvre uniquement les défauts imputables à une exécution non conforme ou à des matériaux défectueux.

Toute réclamation doit être formulée par écrit dans un délai raisonnable après découverte du défaut. La garantie ne s'applique pas en cas :

- d'usure normale,
- de mauvaise utilisation ou entretien,
- de modifications non autorisées,
- de dommages causés par des tiers ou des événements extérieurs.

9.1. Compte tenu des caractéristiques particulières des marchandises et des risques d'endommagement, l'auteur de la commande est tenu de vérifier immédiatement la marchandise livrée. Tous les vices manifestes et/ou apparents de l'emballage et/ou des produits, tous manquants ou fausses livraisons doivent faire l'objet, sous forme écrite, d'une réclamation immédiate ou formulée au plus tard dans un délai de huit jours et, au plus tard, avant façonnage, transformation, pose ou autre utilisation avec indication du type de vice. Toutes les prétentions concernant les vices concernés disparaissent en cas de non-observation de cette réglementation. L'auteur de la commande doit, en outre, nous permettre, dans un délai approprié, de constater et de vérifier le vice faisant l'objet d'une réclamation.

9.2. Nos produits sont fabriqués avec le plus grand soin. Il est, toutefois, possible que des différences en ce qui concerne les matières premières ou d'autres facteurs non contrôlables aient, dans certains cas, une influence sur le produit final. L'auteur de la commande ne saurait faire valoir aucune prétention à dommages-intérêts si les effets de telles différences restent dans le cadre des normes et tolérances habituelles dans la branche d'activité ou n'entraînent aucune diminution importante de la valeur ou des qualités de la marchandise.

10. Force majeure

Nous déclinons toute responsabilité en cas de force majeure, notamment grèves, intempéries, pénurie de matériaux, décisions administratives, pandémies ou tout autre événement indépendant de notre volonté.

11. Propriété intellectuelle

Les plans, croquis, études et documents techniques restent notre propriété intellectuelle exclusive. Ils ne peuvent être copiés, transmis ou utilisés sans notre autorisation écrite préalable.

12. Droit applicable et for juridique

Les présentes CGV sont soumises au **droit suisse**. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le **for juridique exclusif est situé dans le canton de Vaud**, sous réserve d'un éventuel recours au Tribunal fédéral.